



Communication NonViolente

Transformer la culpabilité

Module d'approfondissement à Gardanne

Du 10 au 12 juin 2022 (3 j.)

animé par Anne Charbonnel formatrice certifiée du CNVC

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant approfondir la « Communication NonViolente » et la pratiquer dans sa vie personnelle et/ou professionnelle. Et pour qui l'écoute et l'accueil de l'autre et de soi est au centre de ses préoccupations !

Il s'agit d'un stage d'approfondissement, et donc un pré-requis de 6 jours minimum de formation CNV avec des formateurs certifiés du CNVC est demandé.

POUVONS-NOUS TRANSFORMER LA CULPABILITE ?

La culpabilité nous prive de la possibilité d'agir et même de celle d'accueillir avec simplicité et empathie notre éventuelle tristesse, car toute notre énergie est mobilisée par les reproches que nous nous faisons.

Pas à pas, nous allons éclairer le double phénomène lié à ce ressenti : nous avons agi pour répondre à un besoin – ce faisant, nous en avons 'négligé' un autre... Nommer ces besoins, les reconnaître, nous laisser vivre et sentir ce à quoi ils nous appelaient ou nous appellent, c'est trouver le chemin de l'empathie, du pardon à nous-mêmes et apprendre de ce qui s'est passé pour grandir.

Entrer dans le phénomène de la culpabilité, c'est aborder aussi les thèmes des regrets, du deuil et de l'influence d'un certain regard collectif

A travers cette exploration, nous tenterons de parvenir à un espace intérieur réconcilié nous permettant de retrouver le goût d'être vivants et agissants pleinement.

QUELS SONT LES OBJECTIFS VISÉS ?

- Comprendre le fonctionnement général de la culpabilité et son impact dans notre société, notre famille, et dans notre fonctionnement personnel habituel
- Ecouter avec bienveillance notre manière habituelle de vivre une « faute », une « erreur », le « regret » et donc la « culpabilité »
- Accueillir la culpabilité comme opportunité d'évolution
- Apprendre à lâcher nos anciennes habitudes de culpabilité pour gagner en liberté et en créativité.
- Expérimenter le processus de transformation de la culpabilité.

Avant d'envoyer le présent bulletin, nous vous invitons à un échange téléphonique ou par courriel avec annecharbonnel4@gmail.com , si vous avez des questions préalables.

Bulletin d'inscription

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville :

Tél portable (ou fixe) e-mail

Profession/occupation

J'ai déjà suivi des formations à la Communication NonViolente ? Oui Non

Si oui, lesquelles, quand et avec qui ?.....

Titre de la formation : Transformer la culpabilité (Approfondissement avec **pré-requis** : avoir participé aux 3 modules de base de CNV avec un formateur certifié du CNVC)

Lieu de la formation : Gardanne

Date et horaire : 3 jours du 10 au 12 juin 2022
de 9h30 à 18h le vendredi, de 9h00 à 18h le samedi et de 9h à 16h15 le dimanche (soit 3 jours, 21 heures)

Tarifs de formation : (hors repas - hors hébergement) **Coût total 335 € TTC** (tarif "particulier")
Payable en deux chèques : 1 chèque d'acompte (30 %) de 100 € + 1 chèque de solde de 235 €

Je m'engage à verser la totalité du prix susmentionné.

Pour cela, j'envoie à **Anne Charbonnel - 11 allée du gymnase - Bât 11 Quartier Bompertuis - 13120 Gardanne** :

- Ce bulletin d'inscription dûment daté et signé
- Deux chèques : un chèque d'acompte (100 €) valant réservation et un chèque du solde (235 €), libellés à l'ordre de : **Anne Charbonnel**. Les chèques seront encaissés au plus tôt le premier jour du stage concerné.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Si le stage est complet, je serai prévenu dès réception de votre bulletin.

A compter de la date de signature du présent document, le stagiaire « particulier » a un délai de 10 jours pour se rétracter.

Au-delà de ce délai de rétractation :

- *En cas d'annulation du fait du stagiaire entre le 45ème jour et le 21ème jour avant le début de la formation, pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue : le montant de l'acompte est dû au titre des frais administratifs de gestion de réservation. Le chèque correspondant est remis à l'encaissement.*
- *En cas d'absence partielle ou totale du stagiaire, ou en cas d'annulation du fait du stagiaire dans les 20 jours précédant le stage, (pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue) : l'intégralité du montant du stage est due. Le chèque de solde est alors encaissé.*
- *Si le stagiaire est empêché de suivre la formation pour un motif de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans ce document.*

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du formateur, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur mentionnée dans ce document.

Merci de cocher ci-dessous les cases correspondant à vos choix :

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur. Merci de cocher la case ci contre après lecture du règlement intérieur.
- Pour favoriser les occasions de co voiturage, et/ou d'hébergement, je marque mon accord pour la diffusion de mes coordonnées aux autres inscrits du stage qui pourraient alors me contacter.
- Je souhaite recevoir la lettre mensuelle d'information de l'AFFCNV de l'ACNV
- Je souhaite recevoir la newsletter de Anne Charbonnel

Je, soussigné (prénom et nom) déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document et m'engage à respecter les modalités financières et d'annulation qui y sont mentionnés. Je confirme ainsi mon inscription à ce stage.

A Signature :

Le